

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Vous avez fait parvenir un courrier dans les écoles en date du 12 novembre concernant les rencontres organisées pour les directeurs très prochainement dans les circonscriptions. Il est entendu que ces moments d'échanges sont indispensables pour réévaluer les missions des directeurs d'école et nous vous en remercions. Nous espérons que les directrices et directeurs sauront se saisir de ces moments que l'institution leur propose.

Vous proposez, dans cette même invitation, que les frais de déplacement soient pris en charge, ce que les collègues sauront sans nul doute apprécier.

Néanmoins, à l'heure où nous décrivons la surcharge de travail pour ces mêmes directeurs et où vous soulignez dans ce même courrier le fait que "[leurs] missions se soient accrues et diversifiées et qu'[ils sont] nombreux à exprimer [leurs] difficultés à exercer leur fonction", il serait bienvenu que **ces temps de réunions soient décomptés de leurs temps d'animations pédagogiques.** Le SE-Unsa y verrait là de votre part un signe supplémentaire de la prise en compte de la complexité de leur fonction.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête et de l'écoute bienveillante que vous saurez apporter à nos collègues directeurs, je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de mes salutations respectueuses.

--

Anabel ROY

Secrétaire Départementale du SE-UNSA 87

23 rue de Belfort

87 100 LIMOGES

[Site du SE-UNSA 87](#)

05 55 77 82 35 / 06 08 99 19 36